

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU MARDI 18 DÉCEMBRE 2018**

L'An Deux Mille Dix-Huit, le Mardi Dix-huit du mois de Décembre à dix heures, le Conseil Municipal de la Commune de GOSIER, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie, dans la salle de délibérations en séance publique, sous la présidence du Premier Adjoint au Maire, Monsieur José SEVERIEN, puis en cours de séance du Maire, Monsieur Jean-Pierre DUPONT, pour délibérer sur les questions inscrites à l'ordre du jour de la présente assemblée communale.

ETAIENT PRESENTS : MM. Jean-Pierre DUPONT – José SEVERIEN – Mme Marie-Flore DESIREE – M. Jocelyn CUIRASSIER – Mme Ghislaine GISORS – M. Christian THENARD – Mmes Nadia CELINI – Félicienne GANTOIS – M. Patrice PIERRE-JUSTIN – Mmes Paulette LAPIN – Marie-Antoinette LOLLIA – M. Julien BONDOT – Mme Michelle COUPPE DE K/MARTIN – MM. Jean-Pierre WILLIAM – Solaire COCO – Mme Yane BEZIAT – MM. Ebéné BRIGITTE – Yvan MARTIAL – Julien DINO – Mme Maguy THOMAR – M. Philippe SARABUS – Mme Marlène BORDELAIS – M. Jocelyn MARTIAL – Mme Liliane MONTOUT – MM. Guy BACLET – Fabrice JACQUES – Cédric CORNET.

ETAIENT ABSENTS : M. Jean-Claude CHRISTOPHE (excusé – pouvoir donné à Mme Michelle COUPPE DE K/MARTIN) – Mmes Renetta CONSTANT (excusée – pouvoir donné à Mme Paulette LAPIN) – Adrienne LAMASSE – M. Jean-Pierre DAUBERTON – Mmes Madlise BERTILI (excusée) – Christiane GANE – Roberte MERI – Solange BARBIN.

Madame Marie-Flore DESIREE a été désignée secrétaire de séance à l'unanimité.

**AVENANT N°1 AU MARCHÉ DE
TRAVAUX DE RÉNOVATION DU
RÉSEAU D'ÉCLAIRAGE PUBLIC**

CM-2018-6S-DCPA-94

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics ;

Vu le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;

Vu le marché de travaux de rénovations du réseau d'éclairage public notifié le 28 juin 2018 à la société XERIA ;

Considérant que le marché initial ne prévoyait pas les équipements suivants :

- Le module IC NODE (permettant la mise en place de la télégestion, l'abonnement à l'IC Platform, la fourniture des badges d'accès) ;
- Les lots de pièces de maintenance (barrette LED, blocs ORALÉD, drivers pour les commandes puissance) ;
- Rajout de 23 (dont 13 dans le parc Calvaire) Bec LED supplémentaires ;
- Rajout de 14 candélabres supplémentaires (soient mâts accidentés, mâts « cyclonés », absence de mâts).

Considérant que le budget inscrit, pour cette opération, au plan pluriannuel d'investissement est le suivant :

- Subvention CEE-TEPV : 325 000,00 euros
- Subvention EDF-AGIR + : 123 400,00 euros
- Montant Total : 448 400,00 euros

Considérant que le marché de travaux de rénovation du réseau d'éclairage public doit être achevé au 31 décembre 2018 ;

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

DÉCIDE

Article 1 : D'approuver l'avenant n°1 au marché de travaux de rénovation d'éclairage public.

- Montant initial du marché : 268 135.00 € HT
- Montant de l'avenant n°1: 168 170 € HT
- Nouveau montant du marché (montant initial + avenant n°1) : 436 305 € HT

Article 2 : D'autoriser le maire à signer l'avenant n° 1 et toutes les pièces correspondantes.

Acte rendu exécutoire après
envoi en Préfecture le

21 DEC. 2018

Et publication ou notification
le

27 DEC. 2018

Fait et délibéré à Gosier, le 18 décembre 2018

Pour extrait certifié conforme

Le Maire



- Jean-Pierre DURONT -



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

MARCHÉS PUBLICS ET ACCORDS-CADRES

EXE10

AVENANT N° 1¹

Le formulaire EXE10 est un modèle d'avenant, qui peut être utilisé par le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice, dans le cadre de l'exécution d'un marché public ou d'un accord-cadre.

A - Identification du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).

Mairie de Gosier
67 boulevard du Général de Gaulle
97190 Gosier
Tel : 0590 84 86 86
Fax : 069084 86 77

B - Identification du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

XERIA
204 IMPASSE AUGUSTIN FRESNEL
ZONE INDUSTRIELLE DE JARRY
97122 BAIE-MAHAULT
TEL : 0590.38.35.05
Fax : 0590.26.87.75
Mail : xeria@xeria.fr
SIRET : 314 900 838 00082
Code APE : 4222Z

C - Objet du marché public ou de l'accord-cadre.

- Objet du marché public ou de l'accord-cadre :

TRAVAUX DE RENOVATION DU RESEAU D'ECLAIRAGE PUBLIC

- Date de la notification du marché public ou de l'accord-cadre : 28/06/2018
- Durée d'exécution du marché public ou de l'accord-cadre : 8 mois non reconductible
- Montant initial du marché public ou de l'accord-cadre :
 - Taux de la TVA : 8.5%
 - Montant HT : 268 135.00 €
 - Montant TTC : 290 926.48 €

1

D - Objet de l'avenant.

■ Modifications introduites par le présent avenant :

- Rajout du module IC NODE (permettant la mise en place de la télégestion, l'abonnement à l'IC Platform, la fourniture des badges d'accès) ;
- Rajout de lots de pièces de maintenance (barrette LED, blocs ORALED, drivers pour les commandes puissance) ;
- Rajout de 23 (dont 13 dans le parc Calvaire) Becs LED supplémentaires ;
- Rajout de 14 candélabres supplémentaires (soient mâts accidentés, mâts « cyclonés », absence de mâts).

■ Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public ou de l'accord-cadre :

(Cocher la case correspondante.)

NON

OUI

Montant de l'avenant :

- Taux de la TVA : 8.5%
- Montant HT : 168 170 €
- Montant TTC : 182 464.45 €
- % d'écart introduit par l'avenant : 62.72 %

Nouveau montant du marché public ou de l'accord-cadre (marché initial + avenant 1)

- Taux de la TVA : 8.5%
- Montant HT : 436 305 €
- Montant TTC : 473 390.93 €

E - Signature du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature
Monsieur Thomas MOULIN, Gérant de la société XERIA		

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).

Pour l'Etat et ses établissements :
(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

A : , le

Signature

(représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)

En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« *Reçue à titre de notification copie du présent avenant* »

A, le

Signature du titulaire,

En cas d'envoi en lettre recommandé avec accusé de réception :

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

En cas de notification par voie électronique :

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

Date de mise à jour : 25/02/2011.

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte : Avenant n.1 au marché de travaux de rénovation du réseau d'éclairage public

Date de transmission de l'acte : 21/12/2018

Date de réception de l'accusé de
réception : 27/12/2018

Numéro de l'acte : CM20186SDCPA94 (voir l'acte associé)

Identifiant unique de l'acte : 971-219711132-20181218-CM20186SDCPA94-DE

Date de décision : 18/12/2018

Acte transmis par : Ingrid SOUDAN

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 1. Commande Publique
1.1. Marchés publics
1.1.1. Appel d'offres